

Processus num :

Version 20-10-2009

Instruction de travail num : Absence illégale


Un membre du personnel est en absence illégale si il /elle n'a pas de raison valable.

Absence

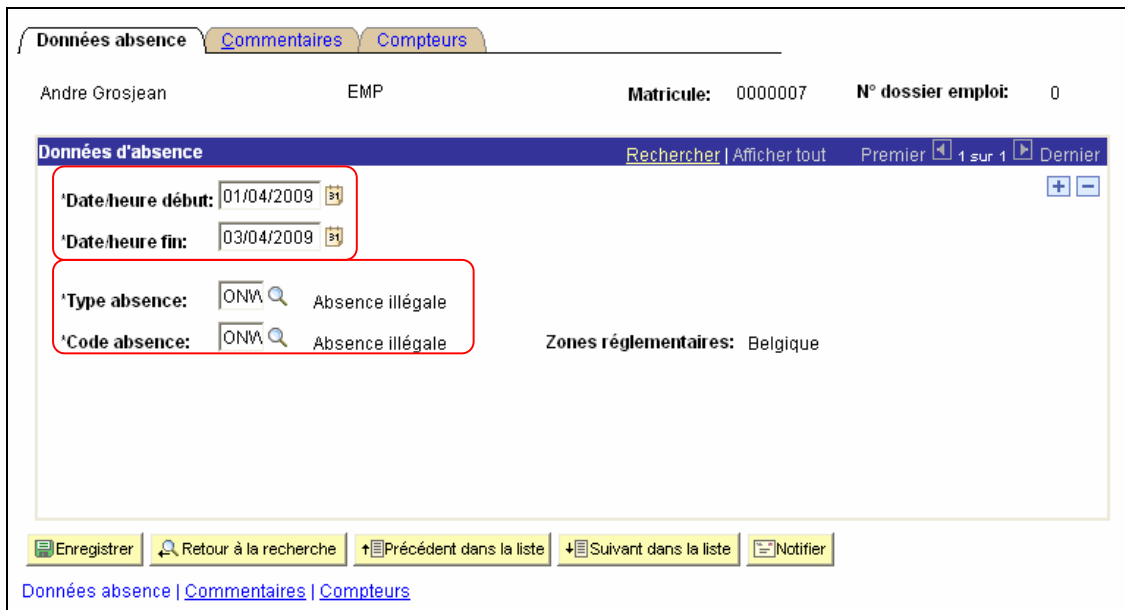
Dans le composant "Absences et congés", cliquez sur le lien "Créer/mettre à jour absence".



Indiquez les "dates de début et fin" de l'absence illégale.

Le "type absence" "ONW" doit être choisi dans la picklist à l'aide de .

Le "code absenc"e est chargé automatiquement par le système.

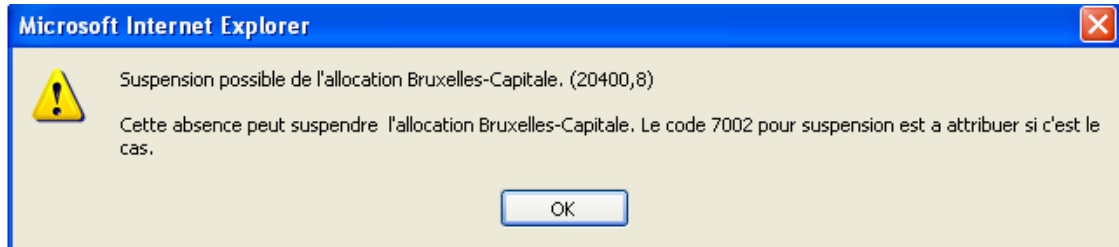


Cliquez sur 

Allez plus loin dans le processus pour valider, éventuellement vérifier et approuver.
(Instruction de travail num XXX)

ATTENTION :

Si un membre du personnel est supposé travailler sur le territoire Bruxelles Capitale (aussi bien local que fédéral), avec exception les aspirants, apparaît ce message :



Si c'est le cas, allez à l'instruction de travail "Retard date anniversaire Bruxelles Capitale du à des absences" (Instruction de travail num **XXX**) pour plus d'explications.